

QUE le président soit mandaté pour offrir un contrat d'employée surnuméraire à Mme Carla Lynda Paciucci en tant qu'adjointe juridique pour la période du 13 novembre 2023 au 12 novembre 2024, étant entendu que le Comité exécutif devra, à la fin de l'année, déterminer si le poste doit être créé de façon permanente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Négociations 2023

3.1 Priorisation S8-S9

Émile Tremblay présente la liste des revendications pour les négociations S8 et S9.

Proposition 2

Il est proposé par Paul Washipabano et appuyé par Tuniq Makiuk

QUE le Comité exécutif accepte les recommandations de l'équipe de négociation S8-S9 sur la priorisation des revendications syndicales telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Ajournement de la réunion

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion est levée par Larry Imbeault à 19 h 14.

Larry Imbeault
Président

Angela Tripp
Secrétaire-trésorière

Annexe 1

Sujet / Subject	
1.	Présentation de l'ordre du jour fermé / Presentation of the closed agenda
2.	Ressources humaines / Human Resources
3.	Négociations 2023 Negotiations 3.1 Priorisation S8-S9 Priorization
4.	Levée de l'assemblée / Adjournment